

## LRU : Une mobilisation payante !

La mobilisation étudiante contre la loi d'autonomie des universités démontre l'intérêt de l'engagement collectif et la mise à profit du rapport de force étudiant pour obtenir des avancées. En effet, face à l'ampleur de la mobilisation, la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse, a apporté des réponses importantes :

- **un cadrage national des modalités de contrôle des connaissances** rédigé en collaboration avec l'UNEF, afin de garantir l'égalité des diplômés et des droits étudiants d'une université à l'autre
- **un cadrage national des diplômes** empêchant la disparition des filières dites non rentables
- **un texte réglementaire garantissant que l'orientation active n'entraînera pas de sélection à l'entrée de l'université**, servant ainsi de base à des recours juridiques futurs devant les tribunaux administratifs
- **la garantie que les frais d'inscription resteront fixés nationalement** assurant le libre accès à l'université quelque soient les revenus de l'étudiant
- **un plan pluriannuel pour la réussite à l'université** afin de répondre à l'objectif de 50% d'une classe d'âge au niveau Licence
- **un 6ème échelon de bourse dès le 1er janvier 2008** permettant à 100 000 étudiants de voir le montant de leur bourse augmenter
- **une augmentation de 15 milliards d'euros sur 5 ans du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche**, passant de 7000 à 10500 euros la dépense annuelle du ministère par étudiant, contrant par là les risques de privatisation des universités. À Rouen, c'est 1,2 millions d'euros supplémentaires qui seront affectés au budget de fonctionnement de l'université en 2008.

Ces avancées restent les meilleurs gardes-fous face à la loi d'autonomie des universités qui marquait un désengagement politique et financier de l'Etat dans l'enseignement supérieur et la recherche. Elles ouvrent de réelles perspectives d'amélioration du système universitaire face à cette réforme qui risquait d'accroître les difficultés existantes.

Cependant, il est nécessaire que ces promesses aboutissent à des projets concrets, améliorant les conditions des étudiants. L'Unef restera vigilante quant à la réalisation de chacune de ces mesures. De plus, certains risques pèsent toujours, notamment les questions de reculs démocratiques et de précarisation du personnel, qui seront autant de points à négocier localement.

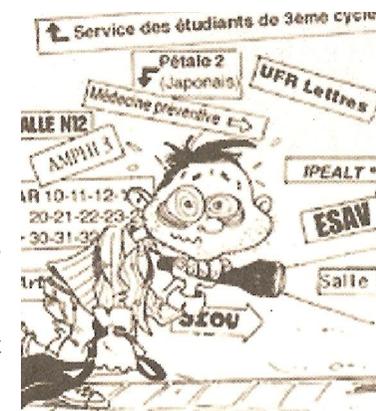
## Accueil des étudiants : pour la création d'un guichet unique !

Pour faciliter les démarches des étudiants lors des inscriptions à l'université, l'UNEF propose l'installation d'un guichet unique.

En effet le système actuel, décentralisé, est une véritable complication pour les nouveaux étudiants qui ne disposent pas d'aide pour s'orienter vers les différents services. Les étudiants doivent parcourir Rouen pour pouvoir régler les questions d'inscription administrative, d'aide social, de logement, de transport, ... Cela devient alors un véritable calvaire pour ceux qui ne connaissent pas la ville.

Un guichet unique, installé à la Maison de l'Université (Campus de Mont Saint Aignan) permettra un regroupement de tous les services administratifs nécessaire aux étudiants durant leurs inscriptions :

- les services administratifs de l'université
- le CROUS, pour la gestion des aides sociales et du logement étudiant
- la CAF, pour les aides au logement
- les services de la Préfecture, pour les démarches des étudiants étrangers (visas,...)
- les sociétés de transport (TCAR, CNA, SNCF)
- les mutuelles étudiantes
- le Service Universitaire d'Information et d'Orientation
- les associations étudiantes...



## Personne n'en parle...

### Avis aux étudiants boursiers :

Dés le mois de décembre et ce jusqu'à mi-janvier, le CROUS a été mis en restructuration afin de combler la demande de mise en place du 6ème échelon, le CROUS accusera certes un temps de retard dans les versements de bourse en janvier, mais tout rentrera dans l'ordre dès fin janvier avec la mise en place définitive des nouveaux montants d'attribution.

### A la traîne...

Un mois après la fin de la mobilisation étudiante, certains s'éveillent seulement. Alors que Fac Verte placarde sur tous les murs de la ville ses autocollants contre la LRU, ELSA faisait avant les vacances une réunion d'information sur le texte de loi. Heureusement que le mouvement étudiant n'a pas eu à les attendre !

# Réussite en Licence : enfin des engagements positifs !

Parmi les différentes mesures annoncées suite à la mobilisation étudiante, Valérie Péresse avance un plan pour la réussite en Licence. Ce plan fixe comme objectif 50% d'une classe d'âge au moins à un niveau Licence. 730 millions d'euros seront ainsi débloqués sur 5 ans par le ministère pour répondre à cet objectif. L'université de Rouen se voit attribué un budget de 540 000 euros afin de mettre en place ce plan de lutte contre l'échec.

L'Unef félicite cet engagement pour la lutte contre l'échec à l'Université fortement attendu par les étudiants. Cependant, ce plan de réussite en Licence doit se traduire par de véritables avancées dans les faits et s'accompagner de mesures contraignantes permettant son application dans chacune des universités.

Le 8 décembre dernier, l'Unef a organisé une rencontre nationale sur le thème de la réussite de tous à l'Université, à l'issue de laquelle 50 revendications ont été formulées pour la réussite des étudiants (consultez les sur le site [www.unef.fr](http://www.unef.fr)). De nombreuses revendications seront soutenues localement par l'Unef :

- § **Une augmentation des volumes horaires** (+ 5h hebdomadaire, ce qui permettra notamment de passer à 20 heures de cours hebdomadaires dans les filières de Lettres et Sciences Humaines)
- § **La pluridisciplinarité en Licence**, pour éviter les spécialisations précoces et faciliter les réorientations
- § **La limitation des cours en amphithéâtres** : ces derniers ne pourront pas dépasser les 20% du volume horaire total afin d'assurer un meilleur encadrement des étudiants
- § **L'instauration de 2 heures de langues** et d'une heure d'informatique hebdomadaires pour tous les étudiants.
- § **L'extension des heures d'ouverture des bibliothèques universitaires** pour permettre leur accès à tous, notamment aux étudiants étrangers.
- § **La mise en place de dispositifs pédagogiques spécifiques** entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> session d'examens
- § **La limitation à 3 mois de la durée du stage obligatoire** en 3<sup>ème</sup> année.

Néanmoins, l'Unef demande à la Ministre de lever une importante interrogation. Alors que l'amélioration de l'encadrement des étudiants fait partie des priorités du plan Licence, Valérie Péresse n'envisage aucune création de postes supplémentaires d'enseignants et de personnels. L'UNEF demande qu'un plan pluriannuel de création de postes accompagne ce plan Licence.

## ELECTIONS MUNICIPALES : LES ETUDIANTS ONT LEUR MOT A DIRE !

Les 9 et 16 mars prochains, les électeurs auront à choisir leurs représentants municipaux. Contrairement aux élections présidentielles, les élections municipales marquent une proximité entre les électeurs et leurs représentants. Les politiques publiques qui seront mises en place par la suite affecteront directement l'organisation de la municipalité concernée. Il est donc nécessaire que chacun s'exprime à travers ce processus démocratique.

Plus encore, chaque citoyen à un rôle crucial dans ces élections, notamment dans la campagne électorale qui précède. Chacun peut influencer le débat démocratique et les programmes des candidats. Collectivement, il est possible de modifier la donne.

Parce que les étudiants seront tout autant concernés par les politiques municipales, ils ont eux aussi leur mot à dire ! Il est donc nécessaire qu'un réel rapport de force soit créé durant cette période pour que les étudiants ne soient pas les grands oubliés de ces élections.

Tout comme elle l'a fait durant les dernières élections présidentielles, l'Unef interpellera chacun des candidats aux élections municipales sur les thématiques étudiantes, sans prendre parti pour aucun.

Logement, transport, culture : les domaines de compétences des municipalités sont larges en ce qui concerne la vie étudiante. L'Unef mettra donc en avant les inquiétudes et les aspirations des étudiants durant ces élections. L'impartialité du dialogue devra aboutir à des mesures concrètes améliorant les conditions de vie de tous les étudiants de l'agglomération !

### Quels sont les pouvoirs du Maire ?

En tant que représentant de l'Etat dans la commune, le maire est chargé de :

- gérer les services administratifs
- faire exécuter les lois, règlements, et décisions transmises par la préfecture
- veiller à la bonne marche de la police municipale
- gérer la sécurité civile (centre de secours, sapeurs pompiers).

Il est par ailleurs le chef de l'administration communale : à ce titre, il doit :

- exécuter les décisions du Conseil municipal
- préparer le budget et ordonnancer les dépenses
- signer les contrats
- diriger les travaux publics



# SOS Examens

Les droits des étudiants en période d'examens sont particulièrement importants. Nous devons rester vigilants afin que l'université les respecte tous. Voici les plus importants :

- § **Les modalités d'examens** sont disponibles dans les secrétariats (compensation, défaillance...).
- § **L'anonymat des copies** : depuis l'arrêté de 1997, pour tous les examens écrits, l'anonymat est obligatoire.
- § **La consultation des copies** : les étudiants ont le droit sur leur demande à la communication des copies et à un entretien avec le correcteur.
- § **En cas de fraude**, le candidat soupçonné de fraude a le droit de finir son examen dans la salle. Seul le conseil de discipline peut se prononcer sur ces cas. De plus, un étudiant ne peut pas être accusé de fraude après l'examen.
- § **Les retards** sont en principe acceptés dans un délai d'une heure après le début de l'épreuve.
- § **Les notes éliminatoires** sont illégales.
- § **La session de rattrapage** : deux sessions de contrôles des connaissances doivent être organisées, l'intervalle entre ces deux sessions ne pouvant être inférieur à 1 mois.
- § **Les étudiants salariés** ont le droit de disposer d'un congé de formation pour préparer ou passer un examen.

Alors qu'il restait de nombreuses avancées à obtenir, la réforme LMD (Licence Master Doctorat) a supprimé un certain nombre de droits étudiants. C'est pour cette raison que l'Unef défend depuis plusieurs années une charte nationale des examens afin de garantir les mêmes droits pour tous. Elle comprend notamment :

- § **Un calendrier universitaire avec des semaines blanches** avant chaque période d'examens.
- § **Une double correction systématique** des copies.
- § **Des modalités spécifiques d'examens doivent être prévues pour les étudiants salariés** (contrôles continus le samedi matin, prise en compte de la meilleure des 2 notes,...).

**Etre étudiant c'est avoir des droits ; être à l'Unef c'est défendre ses droits !**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Tel/portable : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Je souhaite être informé des activités de l'UNEF Rouen  
Je souhaite adhérer à l'UNEF Rouen (20 € / 1 an)

Coupon à renvoyer à : UNEF  
UFR de droit Economie Gestion  
3 avenue Pasteur – 76 186 Rouen Cedex

Mail : [rouen@unef.fr](mailto:rouen@unef.fr) Tel : 06 88 40 60 64

 **unef**  
le syndicat étudiant  
blog : [unefrouen.canalblog.fr](http://unefrouen.canalblog.fr)

 **unef**  
le syndicat étudiant  
n°14 - Jan / Fev 2008

# L'actu

**Le journal**  **l'étudiant**

"L'étudiant a le devoir de propager et défendre la vérité" Charte de Grenoble. 1946

 **Edito**

*En cette nouvelle année, l'Unef vous présente ses meilleurs vœux.*

L'année 2007 a vu le mouvement étudiant se renforcer. Face à un gouvernement qui souhaitait passer sa réforme d'Autonomie des Universités en catimini pendant les vacances d'été, les étudiants se sont massivement mobilisés. Ils ont sauvegardé leurs droits et ont construit un rapport de force. Ce mouvement est une preuve qu'on ne réformera pas sans la jeunesse qui n'hésite plus à s'engager pour son droit à l'avenir. En plus de la défense de nos acquis, nous devons être à l'offensive pour gagner de nouveaux droits.

Bien que le pouvoir d'achat soit aujourd'hui la principale préoccupation des français, le gouvernement actuel n'y apporte aucune réponse satisfaisante, trahissant les promesses faites durant sa campagne électorale. Une nouvelle journée de mobilisation est donc prévue jeudi 24 janvier.

Parce que la moitié d'entre nous est obligée de se salarier pour financer ses études, parce que le système de bourses actuel est insuffisant et injuste, les étudiants doivent se faire entendre sur l'augmentation du pouvoir d'achat.

**Retrouvons nous dans la rue le 24 janvier pour une nouvelle année de conquêtes sociales !**



**Sommaire :**

Page 1 :  
Edito

Page 2 :  
Avancées sur la LRU

Page 3 :  
Plan réussite en licence

Page 4 :  
Interpellation des candidats aux municipales

Page 5 :  
-Guichet unique  
-Personne n'en parle...

Page 6 :  
SOS examen